

**ARRETE DE POLICE PORTANT
PERMISSION DE VOIRIE****N° V16/2021**Sur la commune de SAINT PIERRE DE CHARTREUSE,
RD57B

Le Maire

Vu le code de la route,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la voirie routière,
Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté ministériel du 6 novembre 1992,

Vu la demande du Conseil Départemental de l'Isère représenté par M. LIONEL PEDRON, en date du 02 Juin 2021,

CONSIDERANT que pour réaliser le retraitement en place sur la RD57B, sur l'agglomération de Saint-Hugues en Chartreuse, il y a lieu de régler la circulation des véhicules par mesure de sécurité, du lundi 7 au vendredi 11 juin 2021,

A R R E T E :**Article 1^{er} :****Du lundi 7 au vendredi 11 juin 2021, entre 8h30 et 16h30 :**

- Une coupure totale de la circulation interviendra sur la RD57B à Saint-Hugues en Chartreuse
- Une déviation de la circulation sera mise en place, via la RD 512 du « Pont des Corbeillers » jusqu'au carrefour des « Guillets » pour l'accès aux hameaux de Cherlieu et des Egaux.
- Cette déviation durera pendant la durée des travaux
- Le balisage de l'itinéraire de déviation sera mis en place et déposé par les agents du Département de l'Isère
- L'entreprise EUROVIA assurera la fermeture et la réouverture de la section de travaux en début et fin de période quotidiennement.

Article 2 :

Du lundi 7 au vendredi 11 juin 2021, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 : un alternat de circulation manuel sera mis en place, sur la RD57B à Saint-Hugues en Chartreuse, par **le Conseil Départemental**.

Article 3 :

Monsieur le Chef de Gendarmerie de St Laurent du Pont et Madame la secrétaire de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché aux endroits habituels.

Fait à Saint Pierre de Chartreuse,
Le 3 juin 2021

Le Maire,
Stéphane GUSMEROLI

